

Déclaration de la fédération SUD éducation et de l'Union syndicale Solidaires

L'école n'est pas une entreprise, les fonctionnaires ne sont pas des variables financières d'ajustement : mobilisons-nous pour défendre le service public d'éducation !

L'essentiel de l'ordre du jour de cette séance du conseil supérieur de l'éducation porte sur les textes réglementant Parcoursup et l'accès au premier cycle des études supérieures. La consultation du CSE est donc une fois de plus de pure forme puisque ces textes sont déjà en vigueur dans les faits et que les personnels sont contraints depuis des semaines de mettre en œuvre leurs dispositions sans aucune base légale.

C'est bel et bien la sélection généralisée à l'entrée de l'université qui est mise en œuvre. Dès cette année, le bac ne sera plus suffisant pour accéder à l'université puisque les élèves devront satisfaire des attendus définis par chaque établissement. Déjà les officines privées se précipitent sur le marché de l'accompagnement à l'orientation. Car toute la réforme n'a pour objectif que d'accentuer encore le tri social.

Les annonces faites le 14 février concernant la réforme du bac et du lycée sont en pleine continuité avec ces textes : un lycée « à la carte » faisant de l'élève l'auto-entrepreneur de sa scolarité, toujours davantage responsable individuellement de ses choix, de ses « réussites » ou de ses « échecs » ; un bac "maison" dépendant de l'établissement, cassant ainsi sa valeur nationale et créant d'avantage d'inégalités entre les établissements.

Pour SUD éducation et l'union syndicale Solidaires, l'heure est donc à la lutte pour le retrait des réformes du baccalauréat, du lycée et de l'accès aux études supérieures, qui forment un tout sinistrement cohérent, qui s'inscrit dans le cadre des politiques du gouvernement visant à casser les services publics et les droits des salarié-e-s.

Les services publics et Les fonctionnaires, attaqués de toute part, de plus en plus précarisé-e-s, peinent à remplir leur mission.

Le salaire réel des fonctionnaires, en baisse depuis 2013, est encore mis à mal par le rétablissement du jour de carence, l'augmentation du taux de cotisation de la pension civile et de la CSG... Le gouvernement a annoncé un plan de dynamitage de la fonction publique via le recours accru aux contractuels et un plan de « départs volontaires ». En supprimant 120 000 postes, il détruit encore un peu plus les services publics. Les postes aux concours d'enseignant-e-s sont en baisse de 20 % dans le second degré et de 10 % dans le premier degré.

Sept syndicats de la fonction publique appellent à la grève le 22 mars pour une hausse des salaires, l'arrêt des suppressions

d'emplois, la titularisation des contractuel-le-s, l'égalité professionnelle, l'abrogation du jour de carence, la défense des retraites. Alors que le gouvernement mène une offensive tout azimut (le statut des cheminot-e-s est lui aussi remis en cause), il faut une mobilisation massive le 22 mars, qui doit être un point d'appui pour la construction d'une grève reconductible et la convergence des luttes.

Cette séance du CSE se tient à quelques jours du 8 mars, journée internationale de lutte pour les droits des femmes. 2017 a permis de rendre visible certaines luttes féministes pour l'égalité des droits et en particulierité l'égalité des salaires, contre le harcèlement au travail, contre les violences sexuelles, pour une langue moins genrée avec le débat sur l'écriture inclusive.

En 2018, la question n'est pas moins d'actualité et les attaques contre les droits des femmes dans le monde du travail et en dehors sont toujours plus fortes, c'est pourquoi les femmes sont nombreuses à se mobiliser.

Elles dénoncent les violences sexistes et sexuelles à la maison, dans l'espace public, au travail. Elles alertent sur les stéréotypes de genre toujours persistants dans les médias, à l'école que les ABCD de l'égalité si critiqués par le ministre de l'éducation nationale permettaient de déconstruire, dans la vie publique et privée. Elles condamnent la précarité, la pauvreté, le chômage. Elles refusent les inégalités au travail en termes de salaires, d'accès à l'emploi, de carrière, de temps de travail. Et elles rappellent les conséquences de toutes ces inégalités sur le montant des retraites. Elles luttent contre les remises en cause du droit à l'avortement, à l'accès à la contraception. Elles exigent la garantie de services publics pour toutes et tous, des services à développer et équilibrer sur l'ensemble des territoires, de la petite enfance à la perte d'autonomie. Elles combattent la lesbophobie et tous les stéréotypes relatifs à toute autre catégorie discriminée. Elles soutiennent les migrantes et réfugiées. Elles n'admettent pas les discriminations, comme celles visant les femmes handicapées...

Seules nos mobilisations peuvent faire avancer l'égalité femmes-hommes et la lutte contre les discriminations sexistes et LGBTQIphobes.

Le 8 mars est l'occasion de rendre visible ces luttes nécessaires, alors, contre les oppressions faites aux femmes, tou-te-s en grève !